

Description sommaire du territoire

LIMITES ET LOCALISATION

La réserve de biodiversité projetée occupe une superficie de 112,3 km² dans la MRC de Témiscamingue et est située à 25 kilomètres au sud-est de Témiscaming.

MILIEU PHYSIQUE

La réserve protège un complexe de basses collines et de buttes de till dans lequel le ruisseau Serpent a creusé, le long d’une faille, une vallée aux dépôts glacio-lacustre sableux et alluvionnaires. Située à proximité de la rivière des Outaouais, la réserve protège 35 % de l’unité de drainage du ruisseau Serpent, qui fait 269 km².

MILIEU BIOLOGIQUE

Situé dans le sud du Québec, ce territoire comporte des écosystèmes forestiers riches et diversifiés. En protégeant un territoire situé dans le domaine bioclimatique de l’érablière à bouleau jaune, la réserve offre un territoire propice à la bétulaie jaune à sapin ou à érable à sucre qui privilégie les basses collines et les buttes, alors que la vallée peut accueillir, dans ses versants, des pinèdes blanches et des prucheraies. L’érablière à sucre et l’érablière à chêne rouge sont associées aux sommets des basses collines. Ayant connu des perturbations naturelles et humaines, les milieux propres aux bétulaies jaunes sont plutôt occupés par des peupleraies, des pessières noires ou des pinèdes blanches. Fait intéressant, les peuplements répondant aux critères de vieille forêt couvrent 50 % du territoire forestier de la réserve.

MILIEU SOCIAL

Avant la colonisation du Témiscamingue, ce territoire, lié à la rivière des Outaouais, qui constituait une voie majeure de circulation pour les Autochtones, pourrait avoir été grandement occupé (camp saisonnier) et fréquenté. Après la colonisation, une ligne de chemin de fer de la Canadian Pacific Railway a été implantée entre Mattawa et Témiscaming, nommée « Ligne du Mocassin ». Terminée en 1899, la voie ferrée a permis le développement d’un village, plus tard au 20<sup>e</sup> siècle, du nom de « Snake Creek ».

CONTRIBUTION DE L’AIRE PROTÉGÉE

La réserve protège des basses collines de till, un type de milieu physique peu protégé dans le Témiscamingue. Sur le plan forestier, l’aire protégée présente une grande diversité de peuplements matures et de vieilles forêts, notamment des érablières, des bétulaies jaunes et des prucheraies.

PROPOSITION DE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ PERMANENTE

Le toponyme proposé pour le statut permanent est celui de « réserve de biodiversité Snake-Creek ».

Principales activités permises et interdites¹

ACTIVITÉS INTERDITES

Dans une réserve de biodiversité permanente, la Loi sur la conservation du patrimoine naturel interdit les activités suivantes :

- L’exploration et l’exploitation minières, gazières ou pétrolières;
- L’aménagement forestier au sens de l’article 3 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c. F-4.1);
- L’exploitation des forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d’énergie;
- Toute activité interdite en vertu du plan de conservation ou par voie réglementaire.

ACTIVITÉS PERMISES¹ ²

- La villégiature déjà autorisée (chalet, abris sommaire, etc.)
- Le séjour (ex. : camping) pendant moins de 90 jours
- La libre circulation sur le territoire
- La récolte de bois pour un feu de camp en plein air
- L’entretien et la réparation d’infrastructures
- La présence d’animaux domestiques
- La chasse, la pêche et le piégeage
- Les activités récréatives, touristiques et écotouristiques
- Les activités de cueillette à des fins domestiques : petits fruits, champignons, etc.

ACTIVITÉS ASSUJETTIES À UNE AUTORISATION¹ ² ³

- Les activités d’aménagement forestier exercées pour répondre à des besoins domestiques
- La construction de toute nouvelle infrastructure
- Les travaux d’aménagement du sol
- L’aménagement de sentiers

Information additionnelle disponible aux adresses suivantes :

[http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/consultation/abitibi-temis/index.htm](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/consultation/abitibi-temis/index.htm)

[http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/serpent/PSC\\_Serpent.pdf](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/serpent/PSC_Serpent.pdf)



Photo: M.-A. Bouchard MDDEFP



Photo: M.-A. Bouchard MDDEFP



Photo: M.-A. Bouchard MDDEFP

Développement durable,  
Environnement,  
Faune et Parcs

Québec



294

Projets de réserves de biodiversité et de réserve aquatique dans la région de l’Abitibi-Témiscamingue

Les aires protégées  
au Québec :



Un héritage pour la vie



La réserve  
de biodiversité  
projetée des Basses-  
Collines-du-Ruisseau-  
Serpent



Un territoire  
riche en histoire  
et en pruche du  
Canada

DA7

6213-01-003

Québec



¹ En vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, les autres lois et règlements s’appliquent.  
² Le plan de conservation pourrait soumettre toute activité à une autorisation, voire l’interdire, advenant qu’elle porte atteinte à la biodiversité.  
³ Des critères d’autorisation s’appliquent.





# La réserve de biodiversité projetée des Basses-Collines- du-Ruisseau-Serpent

## Légende

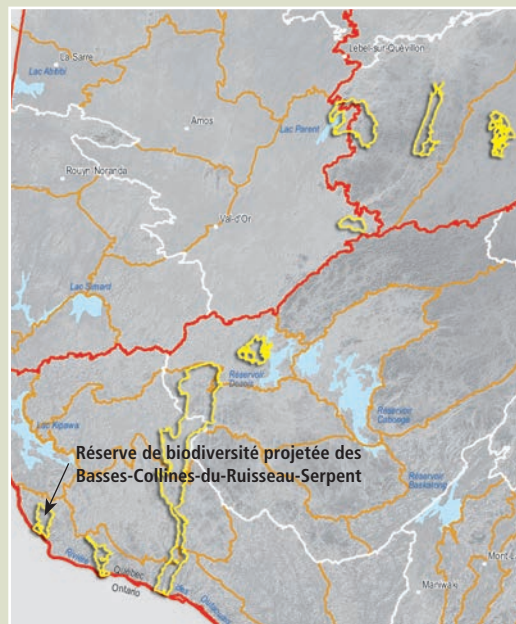
- Réserve de biodiversité projetée des Basses-Collines-du-Ruisseau-Serpent
- Limite (région administrative, MRC, municipalité)
- Chemin
- Voie ferrée
- ▨ Zone d'exploitation contrôlée

## Titre minier

- En demande
- Suspendu
- Actif

## Occupation

- Bail d'abri sommaire
- Bail de villégiature



— Province naturelle — Région naturelle — Ensemble physiographique

